

2026

A.P.D.E.N.

ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DOCUMENTALISTES DE L'EDUCATION NATIONALE

Orientations



Le Comité Directeur de la Fédération A.P.D.E.N, réuni le 24 et 25 janvier 2026, a voté les orientations qui suivent.

Axe I

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE DES PROFESSEUR·ES DOCUMENTALISTES

- ✓ Poursuivre les actions permettant la reconnaissance et le respect du statut enseignant. Faire connaître et respecter l'expertise des professeur·es documentalistes sur leurs axes de mission et leur environnement de travail. Obtenir l'égalité de traitement au sein du corps des certifié·es.
- ✓ Poursuivre les actions permettant la mise en place d'un enseignement en information-documentation satisfaisant aux besoins des élèves (nombre de postes, horaires fléchés...). Affirmer le rôle pédagogique des professeur·es documentalistes dans les dispositifs d'Éducation aux Médias et à l'Information, pour tous·tes les élèves, à tous les niveaux.
- ✓ Accentuer les opérations de communication permettant de promouvoir les objectifs de l'A.P.D.E.N. : presse, web, réseaux sociaux...
- ✓ Renforcer la représentation et la promotion de cette identité professionnelle à l'international et plus spécifiquement dans l'Union européenne.

Axe II

ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

- ✓ Accompagner les professeur·es documentalistes dans la mise en œuvre des différents axes de mission de façon équilibrée.
- ✓ Poursuivre la réflexion didactique et pédagogique sur l'information-documentation et penser son articulation avec l'éducation aux médias et à l'information.
- ✓ Poursuivre les actions en faveur de l'appropriation des travaux didactiques et pédagogiques par les professeur·es documentalistes.
- ✓ Enrichir les pratiques professionnelles des professeur·es documentalistes par l'observation en situation de travail dans les bibliothèques scolaires de l'Union européenne.

Axe III

DYNAMISER L'ACTION ASSOCIATIVE ET INTER-ASSOCIATIVE

- ✓ Soutenir l'action associative et renforcer les échanges entre bureau national, bureaux académiques et adhérent·es, mieux connaître leurs besoins et aspirations.
- ✓ Promouvoir et soutenir le développement des A.P.D.E.N. académiques.
- ✓ Communiquer sur les actions et le fonctionnement de la fédération et des associations académiques pour mieux y impliquer les adhérent·es.
- ✓ Participer aux réflexions et actions inter-associatives : enseignement, culture, médias...